

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATRICE 20. — N° 36.

TE VEA NO TAHITI.

Mahina moe 9 tetemana 1871.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : 10 francs.
Tous nos abonnements sont payés à l'avance.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
IMPÉRIALE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (au négociant) :
Les 20 premières lignes 1 franc le ligne
Les 21 à 50 1 franc la ligne
Les 51 et suivantes 1 franc la ligne
Les annonces envoieront au journal la moitié de leur valeur.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté accordant une indemnité au commandant de poste de Taravu et aux résidents des îles Tumotu et Marquises, brigadier, chef de la colonie et des officiers en mission «journées dans ces îles» ; — Membres, mutations, etc., — Actes administratifs. — Arrêt de la haute commission.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Directeur de M. Thiers lors de la discussion du projet de loi relatif à l'impôt sur les 2 millions. — Troubles à New York. — Nouveautés du port.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société, Vu le tarif annexé à l'arrêté du 3 octobre 1861, portant règlement des indemnités de route et de séjour :

Considérant que ce tarif n'a pas prévu les indemnités qui doivent être accordées à l'officier chef de poste à Taravu lorsque le Commandant en son séjour dans ce poste, et aux résidents des îles Tumotu et des Marquises quand ils doivent recevoir à leur table, par ordre, des officiers en mission ;

Vu l'article 7 de l'ordonnance du 26 avril 1853,

ANNEXE :

Art. 1^{er}. L'officier chef de poste à Taravu, ainsi que les résidents des Tumotu et des Marquises, recevront une indemnité journalière de vingt francs, pour le Commandant Commissaire de la République, lorsqu'il séjournera dans ce poste ou dans lesdites îles.

Art. 2. Les résidents précités jouiront en outre des indemnités prévues par ce tarif annexé à l'arrêté du 3 octobre 1861 pour les officiers qui y sont désignés, lorsqu'ils seront admis à leur table par ordre d'un voyage ou en mission.

Art. 3. Le présent ordre sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Papeete, le 1^{er} septembre 1871.
GIRARD.

Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 1^{er} septembre 1871, prise sur la proposition de l'ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur, M. Martin Bouhey, écrivain de machine, a été révoqué de ses fonctions de receveur provisoire de l'enregistrement.

Par décision en date du même jour, M. Hillion, aide-commissaire de la marine, a été appelé à remplir provisoirement les fonctions de receveur de l'enregistrement et des domaines, conservateur des hypothèques et caissier aux successions et biens vacants.

Par décision de M. l'ordonnateur en date du 4^{me} septembre 1871, M. Maurice, sous-commissaire de la marine, a été appelé à prendre la direction du défilé des approvisionnements, substances et travaux, en remplacement de M. Hillion, aide-commissaire, qui a reçu un autre destination.

Par décision en date du même jour, M. Eggimann, aide-commissaire de la marine, a été nommé chef du secrétariat de l'ordonnateur.

Par une autre décision en date du même jour, M. Langonnazin (Bégaïssou), aide-commissaire de la marine, a été appelé à prendre en outre la direction des détails des revues, fonds, armements et inscription maritime, en remplacement de M. Eggimann, officier du même grade, nommé chef du secrétariat de l'ordonnateur.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Inscription maritime.

Le capitaine Martin, de la goëlette *Island Belle*, a été informé à son passage à l'île Parauava (Tumotu) que les habitants de l'île Tusu avaient trouvé sur la côte quatre bouts de bordage de navire, de trois poeas d'épissure environ, nouvellement évidés, tout tenant ensemble par deux perches provenant d'un bâtimant de grande moyenne.

Les personnes qui avaient rencontré d'autres épaves pouvant compléter les renseignements ciel donné sont priées d'en informer le commissaire de l'inscription maritime à Papeete.

L'indigène Parauava, titulaire d'un mandat de la somme de 50 francs, émis en remboursement de la valeur d'une pirogue

Te faite hin 'tu nei te taata ro a Parauava, fau no te hoc pa rapa papaihu no te auaua rai na mou e pe oburu farane, touhi a

pordue dans le voisinage de la Clémence, est invité à se présenter au bureau de l'inscription maritime pour obtenir la délivrance.

ei hoo no te hoc van i pau i to parari no te i telu no a Clarissa, e hure maia te fua tora o te pupai ma parau no te puhi ia noas tu hame tana parau ra.

Curatelle aux successions vacantes.

Le curateur est prévenu par arrêté du 13 septembre précédent, à 2 heures de l'après-midi, il sera immédiatement chargé de l'exécution et des domaines, curateur aux successions vacantes, à la vente aux enchères publiques, au comptant et sans frais, d'effets d'habillement, linges et biens dépendant des successions vacantes Sigelko, Handman et Deschaux-Bisac.

AVIS.

Une enquête de commando et incendio est ouverte au secrétariat de l'ordonnateur pour recevoir les réclamations auxquelles pourra donner lieu le tracé de la route de Papeete à Taravu par l'est. A cet effet, un registre sera mis à la disposition des parties intéressées, qui pourront également consulter le plan du tracé.

Le délai de l'enquête, qui est fixé à quinze jours, partira du lundi 28 octobre à 8 heures du matin au jeudi matin à la même heure 14 octobre suivant, les dimanches étant exceptés. — 3 —

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAUTE-COUR TAHITIENNE.

PRÉSIDENCE DE M. DU BABINO DU LISSET.

Arrêté du 31 juillet 1871.

N° 179. — Entre Magas et Parauava, propriétaires de la maison de Parauava et pour son service Titia à Pohatu, absent de la cabane, appelle elle-même et pour son service Titia à Pohatu, absent de la cabane, appelle elle-même.

Ex Tenuatuaia à Afaitata, femme Ariapapa à Varemaru, propriétaire, devraient à Pare, agirsons pour elle-même interdict.

La farran préparatoire en date du 26 juillet 1871, par laquelle la cour, ayant droit, a décidé qu'une commission composée de trois tohihi, les nommés Ota a Pifao, Teratihia a Ueva et Tamaato a Maui, se rendrait sur les lieux object du procès, et là, en présence des intéressés, des témoins et des parties, jugeraient déterminer la situation, la longueur, la largeur, l'étendue et les limites exactes des deux terres Teratihia et Tamaato, ce dont il devra dresserait un rapport qu'elles transmettront à la haute-cour arbitration.

Vo le rapport en date du même jour, rendu par les tohihi cités, qui résulte que la terre Teratihia s'étende le long de la grande route depuis la terre Horopoi, appartenant à Totonumataaua a Afaitata, femme Ariapapa, jusqu'à la terre Rohutu, appartenant à Iml, et non jusqu'à la terre Titarorae, comme le porte son insigne, mais que la distance entre les deux terres soit de 190 mètres (168 mètres environ); qu'en l'angkor elle mesure 167 mètres (25 brases environ) depuis le bord de la route de Papeete à Arue jusqu'au chemin desservie qui longe parallèlement à la grande route la propriété actuelle de M. Renouvey.

Vo le même rapport, fourni contre la terre Tamarau, appartenant à Mamutu, et à qui a pu être montré à la commission par cette dernière, qui place cette terre à partie de la rivière coulant dans les anciens remparts de la ville, alors que son inscription lui assigne pour limite le bord de la mer, la terre Hinaua, et dans le sens opposé, la terre Faarau et une seconde terre Temau.

Te bio raa mai te au i to tama parau atoa ra, te basici mai ne e o te faunu a Temau a Mapura, aia oia i fenui moi e i vati raa a tama net fenua, e te basici mai ne oia i te fenua no tama fenua te vati e tahu ari i to i te basici mai ne e i te fenua a Mitii Renouvey.

Te bio raa mai te au i to tama parau atoa ra, te basici mai ne e o te faunu a Temau a Mapura, aia oia i fenui moi e i vati raa a tama net fenua, e te basici mai ne oia i te fenua no tama fenua te vati e tahu ari i to i te basici mai ne e i te fenua a Mitii Renouvey.

Te bio raa mai te au i to tama parau atoa ra, te basici mai ne e o te faunu a Temau a Mapura, aia oia i fenui moi e i vati raa a tama net fenua, e te basici mai ne oia i te fenua no tama fenua te vati e tahu ari i to i te basici mai ne e i te fenua a Mitii Renouvey.

Quand la révolution et la guerre sont, nous savons la nécessité de l'économie.

Mais alors, je vous veux exposer la situation telle qu'elle est. Après une guerre aussi longue, dans une époque dans laquelle une guerre civile existe, il faut que la France soit accablée et laissée dans un état de décadence. J'en ai fait une étude approfondie; j'en ai parlé devant vous, devant le pays, devant l'Europe: la France peut supporter les charges qui lui incombe. [Très-bien!]

Cela va nous pousser à dire, s'il y a un homme qu'on ne peut accuser d'illusions, permettez-moi de le dire, c'est moi; il y a dix ans que je montre au pays les dangers des illusions politiques et financières. [Très-bien!] S'il y a un homme qui a combattu la présentation des budgets de l'empereur, c'est moi.

Dieu me garde de croire que ceux qui sont tombés! je le ferai seulement lorsqu'ils atteindront la vérité. Le budget de l'empire était divisé en deux, pour rendre la totalisation difficile, afin de tromper le pays. [Très-bien!] Ce système, vous le verrez abandonné par nous. [Très-bien!]

Si, par exemple, vous prenez le budget des deux dernières années de l'empire, vous les voyez atteignant le chiffre de 2,150 millions et manquant vers un budget de 2,200 millions, distribués de telle façon que le budget paraît de 1,670 millions seulement.

L'instance que nous avons mise sous l'empereur à blâmer ces divisions avec lui, il est vrai, par obtenir la présentation d'un budget plus précis.

Il était encore de 2 milliards 100 millions lorsque la guerre est venue nous surprendre. [Mouvement:] Il faut dire la vérité, lorsque le gouvernement présente le budget, il ne songeait pas à la guerre. Mais les fautes ont des conséquences fatales. Le gouvernement n'a pas voulu nous croire en 1865, lorsque nous disions qu'il ne fallait pas se réjouir de voir la Prusse et l'Autriche se déchirer, mais qu'il fallait nous préparer à l'assaut, l'arrêter. Certainement, la Prusse n'a pas pu marcher sur Vienne, si elle avait pu croire que de Paris on marchait sur elle.

Au lieu de céder à une penace d'ambition secrète, il fallut conserver l'ambition européenne, que menaçait la Prusse, pleine de grâce, il est vrai, mais pleine d'ambition. On a laissé arriver la Prusse. Nous avons déploré la faute, l'Europe a râillé notre aveuglement, et, permettez-moi le mot, en ce qu'il y avait d'inépte dans la politique du gouvernement.

Bientôt on a compris la faute, et on a eu à courir de la réparation. C'est alors que la prévision due ce qui allait se passer, j'ai dit qu'il n'y avait pas de faute à commettre. [Mouvement.] Mais de soi-même qu'il y a une cause d'abondance pour les biens; il y en a une aussi pour les fautes.

Après 66, après la faute de Sedan, il y avait une plus grande faute à commettre: c'était de vouloir la réparer sans être prêt, politiquement et militairement. Nous n'avions pas pour assurer la puissance la plus intéressante, l'Autriche. Nos régiments étaient au-dessous.

Le budget est la réputation de ces fautes, et c'est lui que je démontre, demandant des fautes.

Je dis donc qu'on n'était pas prêt à la cour de Vieille-Arras, et que ce qu'on pouvait compter sur elle; M. de Beaufort me l'a répété. Quelques jours avant la guerre, la ville, le ministère Lebeuf m'a invité à décliner l'effet de l'armée; un mois avant la guerre, j'avais dit qu'avec notre effectif la guerre était impossible.

Je l'ai répété à la tribune; j'ai fait dire que l'effet n'y a pas de gouvernement, pour empêcher l'extension de la guerre; je ne puis pas m'asseoir; mais pour que la résistance soit possible, il faut qu'on ait quelques fautes dans le budget.

Avant 66, nous avions un budget de 2 milliards 110 millions; c'était le budget de paix, de paix négociée, car à ce chiffre l'armée n'avait pas le nécessaire. Lorsqu'il a été déclaré, on a fait des emprunts. L'imprudent Magne a été de 800 millions. Il a fallu en contracter en Angleterre; il a été onéreux, mais je n'oserais pas dire qu'il fut possible d'obtenir mieux. L'appel des gardes mobiles et mobilisés a coûté 130 millions. Il a fallu prendre les rennes de l'armée. On est arrivé au chiffre de 2 milliards 230 millions. Ça n'a pas suffi.

Pour comprendre les malheurs de Metz, Sedan, je comprends qu'ensuite Paris a opponné ce n'est pas vogla céder à ce moment; tout qu'il restait une ressource, il fallait résister. J'apprécie le siège de Paris; c'était une grande et utile chose. Si on avait arrêté la guerre un mois, deux mois après le siège de Paris, l'Europe aurait été épouvantée. On ne croit pas qu'une grande population comme Paris put résister et résister une avec ses éléments d'ordre et de désordre. L'Europe, je le répète, était épouvantée. Il ne faut pas regretter les 110 millions du siège de Paris.

La guerre a été, est à ceux qui ont poussé la guerre à ouverte sur la Loire; mais je reconnaîs qu'ils ont été entraînés sur la peinture du patrioteisme. Si on s'était arrêté sur la Loire, les dépenses n'auraient été à 13 ou 14 millions. Si nous avions fait alors la paix, nous aurions perdu moins de territoire, et au lieu de 5 millions, notre rançon eût été de 2 millions 1/2. En tout, nos dépenses n'auraient été à 4 millions.

On a voulu pousser plus loin la résistance, que pour ma part j'ai démontré devant ceux, ou plutôt devant celui qui avait été envoyé de Paris. On l'a poussée à des extrémités désastreuses; on a dépensé 1,500 millions [Mouvement à droite], et notre rançon a été élevée à 5 milliards.

Les dépenses réelles de la guerre, le justiflerez, s'élèvent à trois milliards; l'indemnité est de cinq milliards. Ceux qui ont fait la guerre nous ont conduits à une dépense de quatre milliards. C'est qui l'ont prolongée les ont doublées.

Oui, ceux qui ont voulu porter la guerre trop loin ont commis une grande faute. Mais cette faute me démontre grande que, lorsqu'il n'y a malheur dans la politique, mais dans l'administration. [Très-bien! à droite!] Mais la vérité, c'est que les compagnies de la première faute sont les coupables de la deuxième. [Très-bien! à gauche.] Tous les défaillances, comme l'a si bien dit le général Trocadero, sont la faute de ceux qui ont déclaré la guerre sans politique, sans préparation. Je crois que l'histoire ne prononcera pas autrement que je viens de le faire.

Maintenant que les fautes sont faites, il faut les payer.

Le budget de 1870 comprend la première partie de ces dépenses, celle de 1871 et la deuxième. Il faut donc les examiner tous deux pour se faire une idée exacte.

(Un décret de l'Assemblée de M. Thiers que l'exercice de 1870 laisse un déficit de 615 millions. Le déficit de 1871 s'élève à 986 millions. Les deux déficits de 1870 et 1871 font une somme de 1,631 millions.)

Voilà au juste nos charges sans exaggeration, sans illusion.

Comment avons-nous fait face à ces déficits? En empruntant à la Banque 1,631 millions, qu'elle n'est pas échappée de nous avoir prêtés, car elle s'est convertie d'honneur sans perte à son crédit; puisque les billets sont à l'égal du franc. [Applaudissements.]

Cette crise est un peu ardue, mais elle vous montrera que le pays peut supporter ses charges.

Nous sommes à découvert que de 301 millions. Ils sont portés à la dette flottante. Est-elle comme autrefois, d'un milliard 100 millions? Au milieu de nos dépenses considérables, des réductions ont été faites sur la dette flottante, qui ne s'élève plus qu'à 650 millions. C'est la plus modérée que nous ayons connue depuis 30 ans. [Mouvement.] Si nous devions prendre pour l'entretien de l'armée de guerre, nous pourrions peut-être faire un peu mieux. C'est à Göttingen que l'empereur a sauvé l'ordre, alla nous relève aux yeux du monde. [Applaudissements.] Certes, les malheurs de la guerre sont grands, mais est-il vrai que dans les provinces occupées la situation est désastreuse? Que l'opinion publique française est dans la situation financière qu'on a pu imaginer. [Mouvement.]

Nous n'avons donc qu'un déficit de 301 millions, porté par une dette flottante de 650 millions.

Les impôts rentrent exactement, mais nos dépenses sont grandes. Nous avons l'entretien de l'armée allemande; chaque régiment qui se retire est une économie pour nous; nous espérons une évacuation prochaine, sans une complète. Nous avons les dépenses de l'armée; nous ne devons pas dépasser 100 millions. C'est à Göttingen que l'empereur a sauvé l'ordre, alla nous relève aux yeux du monde. [Applaudissements.] Certes, les malheurs de la guerre sont grands, mais est-il vrai que dans les provinces occupées la situation est désastreuse? Que l'opinion publique française est dans la situation financière qu'on a pu imaginer. [Mouvement.]

Nous avons des dépenses à Paris; il y a tel point de l'ordre qui a été immobile par nécessité. Je ne voudrais pas faire Paris faire faire le spectacle d'une ville en ruine. [Mouvement.] Je ne dis pas que nous devons faire des dépenses de luxe, non, mais il y a des dépenses de dignité nationale. [Mouvement.] Nos monuments ne peuvent pas rester en ruines; vous sentez décidément ce que vous voudrez voir réparer, ainsi que l'Europe sait que si la France est parfois malheureuse, pas une nation plus verte ses ruines.

Je résume cette situation: Nous devons 1,330 millions à la Banque.

— Elle peut nous avancer 300 millions, ce qui portera l'indemnité à 1,530 millions. Deux milliards doivent être remis à l'indemnité de guerre, sans en déduire ce qui est à soi, car nous recevons 1,500 millions de l'Angleterre. Mais nous devons lever nos taxes pour empêcher que la France ne devienne pauvre en entier; nous avons payé 125 millions d'avance; nous avons fait accepter la libération des chemins de fer pour 325 millions [Mouvement]; 125 et 325 font 450 millions. Bunc, sur les 2 milliards, nous avons le droit de prêter 450 millions; avec les 300 de la Banque, qu'elles nous avancent avant la fin de l'année, si nous en avons besoin, il nous reste 100 millions. Il nous reste 100 millions de l'ordre, et une volonté précise résultant d'une certitude. Les dépenses courantes sont couvertes par ces 100 millions.

Il nous reste 100 millions, nous avons des dépenses extraordinaires, par exemple à Paris; des envois dont l'expérience a démontré la nécessité; que votre frontière reste ouverte, et que la voie aérienne quelque chose à faire. Je ne craindrai pas avoir accompli ma tâche si je ne ferme pas les portes de Paris que nous venons de rouvrir et la frontière menacée, vous savez où.

J'ai l'espérance que nous n'aurons pas, pas, qu'au printemps, ni l'année prochaine, le terrain de 650 millions réservés. Nous pouvons donc faire face à l'indemnité de guerre et aux dépenses éventuelles. Nous espérons que ces ressources suffiront pour marcher jusqu'à ce que la France ait récupéré la vie et la victoire.

Mais, nous disent les capitalistes qui accusent avec empressement à l'appel de la France, croyez-vous avec ces ressources pourvoir vos mouvements? Permettez-moi d'employer un mot du métier, je vais faire la caisse.

L'empereur sera fait comme moi: On sarà un premier versement qui, je crois, sera fait dès le 15 pour 100, cela fait 300 millions, nous devons 125 millions, il nous restera donc 75 millions à trouver pour le paiement des 500 millions dans quinze jours; l'indemnité pour la cession des chemins de fer revient en compte, il nous reste 120 millions seulement à payer. Pour le second trimestre, il nous faut 500 millions, mais les versements mensuels sont à 100 par mois pendant ces mois, fermes 900 millions. Donc, le quatrième trimestre sera formé par autres versements. Il est donc évident qu'après ces quinze mois, l'emprunt fournira largement des denrées suivantes à toutes nos charges.

Mes estimations que nos provisions ne soient pas toutes réalisées, c'est à la Banque que nous serons enracinés. Nous lui avons demandé si elle pourrait, dans les circonstances actuelles, nous fourrir 200 sur 300 millions, sans extension de son privilégié. Elle n'a pas dit de nouvelle extension d'indemnité; elle a dit que nous pourrions nous débrouiller avec 100 millions. Le remboursement de son portefeuille se fait dans deux mois, et vous savez heureux d'appréhender que la Banque possède actuellement 520 millions en or dans ses caisses. [Mouvement.] Son encanissement, par les rentrées de son portefeuille, toujours en augmentant. C'est pourquoi elle ne nous demande pas, comme sur le proposait, une extinction de son papier de 2,400 millions à 3 milliards. Ce ne serait pas prudent, et cela effrayerait le public. [Très-bien!]

Voilà donc la situation. Il est évident que l'emprunt fournira les moyens à payer à chaque échéance l'indemnité de guerre. Il nous reste des trois ans avant de recourir à un nouvel emprunt pour laisser reposer le pays, et trouver de meilleures conditions qu'aujourd'hui.

Je n'aurais pas accompli ma tâche si je ne vous montrais qu'après cette opération finie l'ordre de la France peut rester laborieux, misé, mais n'est pas calamiteux.

Pourquoi avons-nous adopté l'emprunt à 3 pour 100 et la combinaison de la Banque? A cause de ce qu'il est, nous devons à la Banque 3 pour 100 et le pays 6 pour 100, vous voyez la différence. L'angleterre nous donne une contribution à la Banque beaucoup moins, mais nous ne pouvons nous engager à ne lui payer que 0,60 comme on l'a proposé. Fignore le taux auquel nous traînerons, mais j'insiste pour ce qu'il ne soit pas plus de 1 pour 100. Ce sera donc sur nos

équipage à la Banque une somme sur 1,500 millions de 7% minimum. Si nous ne voulions pas menacer la Banque, nous devrions faire un décret d'autorisation de crédit devant le conseil des ministres, mais cela pris pour lui emprunter plus de 1,300 millions. Nous demandons la liste en 6 pour 100 ; nous émettrons dans les environs de 82.

Quand la France française était à 15 pour 100, tout le monde en voulait ; et en voudra, à plus forte raison, à 6 pour 100. Si nous sommes sages, on approuvera de 15 pour 100 ; peut-être 5, si nous sommes assez sages [Hilarie] ; mais nous parlons ici, nous ce que peut vouloir chacun de nous, mais seulement des élus auxquels nous sommes responsables. C'est pourquoi je recommande l'Appréhension à guérison. Alors nous pourrons renouveler le contrat à des meilleures conditions ; c'est le motif du choix du 5 pour 100.

Maintenant, quel budget aurons-nous lorsque toutes ces opérations seront accomplies ? Est-ce un budget résultant ? Non.

Je prends pour exemple le budget de l'année dernière. Il faudra faire ajouter :

Le service de l'emprunt Magne, soit	30,000,000
Le service de l'emprunt de Four, soit	15,000,000
Le service des pensions de l'armée	10,000,000
L'intérêt de la Banque	15,000,000
Chemin de fer (annuité en rééchage de la réduction de l'annuité)	15,000,000
Les 2 milliards à 6 %	120,000,000
Les 3 milliards à 5 %	150,000,000
Total	356,500,000

Nous voulons, en outre, empêcher sérieusement ; cet amortissement, que l'empire n'a pas servi, il faut donner l'exemple au monde de le suivre, nous. On aurait pu le fixer à 100 millions ; c'était déjà beaucoup, surtout après un gouvernement qui n'avait pas signé. Nous vous proposerons de fixer l'amortissement à 300 millions. C'est un total de 556 millions à ajouter à notre budget, qui sera atténué par les réductions.

Soyez convaincus que sous le dernier régime, on a été perdu pour avoir trop donné aux dépenses de luxe, pas assez à celles de force publique. Il faut faire un grand intérêt de l'avenir de la France, que de songer à la force publique. Les réductions pourront porter sur les travaux publics, la liste civile. Si vous gagnez 200 millions, ce sera beaucoup, je crois.

Vous descendez ainsi à 436 millions. C'est, je crois, le chiffre vrai, si vous vous considérez en songeant qu'il y a sur ce chiffre 200 millions d'amortissement.

Les nouveaux impôts fouriront-ils cette somme ? Il faut que le public capitaliste sait qu'en frappant des impôts qui n'empêchent pas la production, nous n'avons pas excédé nos forces. Certes, tous ceux qui sont dans le commerce plaignent ; mais la masse trouve qu'ils chignent d'abord les autres. C'est pourquoi je vous demande de voter sérieusement. C'est celui qui porte sur les matières premières, et principalement les matières textiles.

Messieurs, vous savez que je suis un ancien protectionniste, et les opinions anciennes chez moi ne changent pas. [Mouvement à droite.] Notre système commercial ne sera pas le rattachement des prohibitions, mais l'élevation de quelques tarifs. D'ailleurs, lorsque la discussion viendra, on pourra répartir une partie des nouvelles charges sur les télégraphes, et autres dépenses territoriales.

Le chiffre que nous avons fait pour le pays est de 16 millions, et au tel pays pour trouver 400 millions de plus. Nous pouvons les trouver sans autre à la production. Nous surmonter un budget de 2 milliards 450 millions. C'est le chiffre vers lequel marchait l'empire ; c'était facile à prévoir, mais il ne donnait rien à l'amortissement, tandis que nous lui consacrons 200 millions.

Voici, tel qu'il est, le tableau sur l'honneur : Nous chargea acquittées, et le pays ayant devant lui trois ans sans recourir au crédit, il nous restera 650 millions pour faire face à nos dépenses éventuelles, et quand il faudra payer les trois derniers milliards, leur intérêt de 150 millions sera déjà inscrit à nos dépenses. Voilà le véritable, et nous pouvons encore heure la Providence, qui ne nous a pas rendus plus malheureux ! [Double salve d'applaudissements.]

Troubles à New York.

New York, 12 juillet. — Le gouverneur Hoffman a retiré l'ordre de police qui interdisait aux orangistes (protestants irlandais), de faire des manifestations en ville pendant la journée d'aujourd'hui pour célébrer l'anniversaire de la bataille de la Boynes. On craint des troubles sérieux. La ville a l'aspect des jours d'émérite de 1863. Les soldats et les milices se rendent en armes à leurs divers rendez-vous. Toutes les troupes régulières à Governor's Island, aux forts Hamilton, Schenck, et autres forts du voisinage, sont sous les armes. La garnison régulière a été déplacée de New-York à Albany, et à divers points de l'Est. Les 1^{er}, 2^{er}, 5^{er}, 6^{er}, 7^{er}, 8^{er}, 22^{er}, 71^{er}, et 45^{er} régiments de gardes nationaux sont maintenant rassemblés à leurs sites d'armes. Les citoyens de toutes les classes ont regagné avec satisfaction la proclamation du gouverneur Hoffman qui révoque l'ordre du superintendant Kelso empêchant la manifestation orangiste.

11 heures du matin. — Les ouvriers catholiques des boulevards ont suspendu leurs travaux ; ils marchent en corps. L'inspecteur Jameson, avec 250 hommes, est envoyé pour leur barrer le passage. Les batteuses artificielles ont été partiellement arrêtées. Le pont au-dessus de l'avenue de 12^e avenue est fermé.

New York, 12 juillet. — Ce matin, à huit heures, les orangistes se trouvaient assemblés en groupes dans le voisinage de leur quartier général au coin de Vingt-Huitième-Square et de Huitième Avenue. Dans la maison, et dans deux loges tiennent leurs séances, on pouvait compter environ 200 hommes, presque tous portant l'écharpe orange, et armés d'épées et de revolvers.

Vers dix heures et demie, un corps de 400 policiers arriva sous les ordres de deux inspecteurs, et fut déployé sur une certaine distance avec une force de telle sorte tout ce qui n'était pas orangiste. Plusieurs individus furent arrêtés, et plusieurs autres furent arrêtés plus tard, et vingt-d'entre eux, environ, furent trouvés armés de pistolets, de bâtons ou de bâtons épées rouillées. Sur un homme, on saisit un pistolet à torte coup chargé, une hache de carabouche, et une liste portant les noms de près de cent volontaires prêts à marcher. Les arrestations continuèrent presque sans inter-

ruption, et dans presque tous les cas des armes furent trouvées sur les prisonniers. Un individu qui se donna comme nom avait sur lui un pistolet à quatre coups, un bâton et des munitions.

A deux heures et demie, les orangistes se formèrent en ligne rue Vingt-Huitième, au-dessous de Huitième Avenue, et, au même temps, le 22^{er} régiment, colonel Porter, vint se déployer sur l'avenue, où l'ordre fut donné aux hommes de charger leurs armes. Le 2^{er} régiment arriva ensuite, et prit position au nord de Vingt-Deuxième Street, la police occupant un côté de la rue et les troupes l'autre. Il fut alors entendu que les orangistes étaient en état de faire marcher les Orangistes. Cependant il n'étaient pas plus de dix cents. Ils avaient deux bannières : la bannière américaine, et une autre représentant Guillaume d'Orange à cheval. Plus un petit drapeau sur lequel se lisait l'inscription suivante : *American Friends*, fallut-il reconnaître quelque temps avant de se mettre en mouvement, attendant l'arrivée de leur musique.

A trois heures, la procession se mit en marche, et fut presque aussitôt attaquée à deux reprises, par les inspecteurs ; mais ceux-ci furent promptement dispersés par la police ; bientôt d'entre eux revinrent, et firent une attaque plus forte, et tirèrent sur les orangistes. Rue Vingt-Huitième, le 2^{er} régiment fut obligé de céder à l'assaut, et une trentaine plusieurs personnes, parmi lesquelles une femme, le régiment de régiment, Fisk, reçut une balle au pied ; le capitaine Spenser fut tué par ses propres soldats ; un autre officier du même régiment, le lieutenant Page, agent d'années au Grand-Opéra, fut mortellement blessé.

Entre les rues Vingt-Cinqième et Vingt-Sixième, trois coups de pistolet furent tirés sur la procession. La milice riposta par une décharge qui tua huit personnes et en blessa treize. Un peu après, une dame et deux enfants furent tués ; puis seize citoyens et trois soldats.

Un coin de Vingt-Troisième, le 8^{er} régiment débordant l'avenue fit feu sur la foule, tuant une douzaine de personnes.

New York, 13 juillet. — L'estimation la plus sérieuse du nombre des tués par la foule à environ 100 personnes. Plus de 150 blessés atteints de blessures graves sont dans les hôpitaux, où l'on admettait pas ceux n'ayant que des blessures légères, beaucoup de ces derniers ayant réussi à se cacher. On peut se faire une idée du nombre des blessés ; en portant à 300 on n'est pas au-dessus de la vérité. Naturellement, il existe de violentes et sanglantes scènes spectaculaires, mais aussi au contraire, par l'intermédiaire d'un événement qui a pris sur 20 entre la Morgue et l'East River on constate 27 événements rangés en file, chacun contenant une victime. La Morgue a été une ferme toute la nuit à cause de la trop grande quantité de monde demandant à voir les cadavres. Ce matin on a ouvert une grille afin de permettre à la foule de voir les corps et les rocambolesques.

Après la scène de la rue Vingt-Huitième, le débordement de la procession, tout est devenu tranquille ; cependant le surintendant qui pousse à tenir constamment ses hommes sous ses ordres.

Le 6^{er} régiment, commandé par le brigadier-général, fut également dans la mêlée. La bannière « Amis américains » disparaît dans la confusion, et se joint aux orangistes. Aussitôt que l'on eut connaissance du fait, on a fermé à clé les portes de la salle et on le a barrées. Les orangistes ont été si bien protégés, que pas un seul d'entre eux n'a été blessé.

New York, 13 juillet. — La foule au coeur de visiter la Morgue. Les scènes qui se passent quand un cadavre est recouvert par une femme, une mère ou un enfant, démontrent description. Une pauvre femme dont le fils a été tué au moment où il revenait de l'école, est presque folle de désespoir. Quatre blessés parti de l'Hôpital de Bellevue sont morts ce matin. La ville est dans l'excitation. Tous en regrettant la mort des pauvres personnes, blancs et noirs, mais personne n'a été tué. On dit que le 8^{er} avait l'ordre de faire feindre. Le maire assomme la responsabilité de l'ordre dans l'interdisant la procession orangiste. Il dit que ce qui est arrivé démontre la sagesse de cette ordonnance, si malheureusement revigorée par le gouverneur. Le procès des émeutiers arrêtés est commencé.

MOUVEMENTS DE PORT DE PAPETE.

Du vendredi 1^{er} au jeudi 7 septembre 1871 inclus.

NATURES DE COMMERCE ARRIVÉES.

- 2 septembre. Gost. du Protect. Whitley Brown, de 19 ton., cap. Keebie, ven. d'Almano.
- 3 septembre. Gost. du Protect. Engle, de 182 ton., cap. Kelly, ven. d'Almano.
- 3 septembre. Gost. du Protect. Hornet, de 32 ton., cap. Danster, ven. de Mecklenburg.

NATURES DE CIEUX SORTIES.

- 5 septembre. Transpat français à Félice Bourne, commandé par M. Chevallier.
- 5 septembre. Transpat français à Félice Bourne, commandé par M. Chevallier.
- 5 septembre. Brig. bataille Kamehameha V, de 165 ton., cap. Ingapiro, all. à Haapape.
- 5 septembre. Brig. bataille Kamehameha V, de 165 ton., cap. Ingapiro, all. à Haapape.
- 6 septembre. Gost. du Protect. Empire, de 182 ton., cap. Kelly, all. à Almano.
- 6 septembre. Gost. du Protect. Hornet, de 32 ton., cap. Danster, all. à Almano.
- 6 septembre. Gost. du Protect. Whitley Brown, de 19 ton., cap. Keebie, all. à Haapape.
- 6 septembre. Gost. du Protect. Egin, de 42 ton., cap. Lovegrove, all. à Haapape.

BÂTIMENTS SUR RADE.

- 29 octobre 1870. Brig. guil. *Cayenne*, de 12 ton., (frise passante).
- 3 janvier 1871. Trois bâtiments de Corfou, de 42 ton., (frise passante).
- 10 juillet 1871. Brig. bataille *D'Ambray*, de 223 ton., (frise passante).
- 14 juil. Trans-mâté auxiliaire *Hercules*, de 114 ton., cap. Newell.
- 14 juil. Trans-mâté auxiliaire *Leviathan*, de 114 ton., cap. Newell.
- 15 juil. Brig. bataille *Minerva*, de 221 ton., cap. McMillan.
- 16 juil. Gost. américain *Seaford*, de 46 ton., cap. Lovell.
- 3 septembre. Gost. du Protect. *Zigzag*, de 26 ton., cap. Daud ck.